



## **Menaces de l'extrême-droite : un impératif, la protection des personnels, des écoles et des établissements.**

Nos organisations syndicales sont engagées dans un travail collectif contre l'extrême droite. Ses idées sont dangereuses pour la démocratie, le monde du travail. L'extrême droite a aussi une vision réactionnaire et antirépublicaine de l'école. Depuis plusieurs mois, elle mène une offensive contre l'École et ses personnels. Plusieurs de nos collègues ont été la cible d'insultes et de menaces, dont parfois des menaces de mort, sur et en dehors des réseaux sociaux. Ils sont la cible de l'extrême droite parce qu'ils ont fait leur travail : appliquer les programmes officiels, contribuer à l'émancipation des élèves et former les citoyens de demain. Nous réaffirmons ici notre soutien plein et entier à nos collègues : ces menaces sont inacceptables et intolérables. Elles confirment que l'extrême droite veut un enseignement organisé autour d'un objectif politique passiste et rétrograde tout en mettant sous surveillance les personnels et les pratiques pédagogiques

Nos organisations syndicales ont sollicité une audience auprès du ministre de l'Éducation nationale pour lui faire part de notre inquiétude devant la recrudescence des menaces et pour exiger un cadre opérationnel : état des lieux partagé avec les organisations syndicales, protection des personnels menacés, travail commun avec le ministère de la Justice et de l'Intérieur, vigilance accrue sur les réseaux sociaux, protection et accompagnement des personnels des établissements cibles de manifestations, pressions et menaces de l'extrême-droite...

Le ministre a répondu favorablement à cette demande d'audience. Il a rappelé son engagement contre les idées de l'extrême droite et sa volonté d'une grande fermeté face aux agissements de la fachosphère afin que la communauté éducative puisse exercer ses missions sereinement et l'abri de toutes pressions. En réponse à nos interpellations, il a annoncé un travail de concertation autour d'une circulaire sur la protection des personnels. Il a aussi confirmé qu'un travail quotidien était mené avec les services du ministère de l'Intérieur pour repérer les menaces existantes sur les réseaux sociaux.

Pour nos organisations syndicales, les engagements du ministre sont encourageants. Toutefois, nous considérons qu'au regard de l'urgence et la gravité de la situation, il est indispensable que le ministère aille plus loin. Nous exigeons donc un travail autour d'une circulaire spécifique qui pourrait donner un cadre précis et opérationnel aussi bien sur les plans droits et protection des personnels que sur celui de la défense des projets et mise en œuvre des programmes attaqués par l'extrême-droite. Dans l'immédiat, afin que l'ensemble de la communauté éducative soit informée et mobilisée autour de cette question cruciale pour notre système éducatif et notre démocratie, nous souhaitons que des recommandations soient données dans la circulaire de rentrée.

Au-delà de cette audience, nos organisations syndicales sont engagées dans un travail collectif de long terme contre l'extrême droite : d'autres initiatives sont en préparation afin de faire vivre notre idéal commun d'une École progressiste et émancipatrice.

*A Paris, le 7 juillet 2023*